



HABITAT



DÉPLACEMENTS



ÉCONOMIE



AGRICULTURE



ENVIRONNEMENT

Communauté de communes du **BAZADAIS**

PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

LIVRE IV : ANNEXES

4.2 ANNEXES SANITAIRES

CACHET & VISAS :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
Communautaire approuvant le projet de PLUi

Diagnostic Territorial - EIE
Version provisoire
Avril 2018

BAZADAIS
communauté
de communes

SOMMAIRE

Préambule	Page 3
1. NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU D'EAU POTABLE.....	Page 4
2. NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Page 7
3. NOTE TECHNIQUE RELATIVE A L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF.....	Page 10
4. NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU PLUVIAL.....	Page 12
5. NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU DE COLLECTE DES DECHETS.....	Page 14

PRÉAMBULE

Le présent document vient compléter le Rapport de Présentation concernant l'établissement du dossier de Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

La présente notice technique a pour objet essentiel de préciser, à l'appui des documents graphiques annexés au dossier, les caractéristiques des équipements existants :

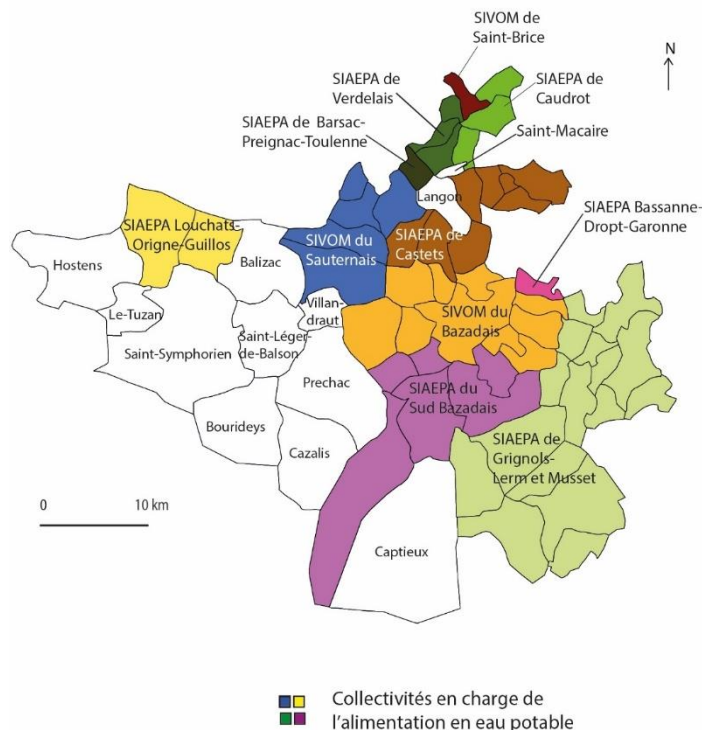
- l'adduction et la distribution d'eau potable,
- l'assainissement des eaux usées (réseaux et traitement),
- l'assainissement non collectif,
- le réseau pluvial
- la collecte et le traitement des déchets.

NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU D'EAU POTABLE

NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU D'EAU POTABLE

1. Gestion

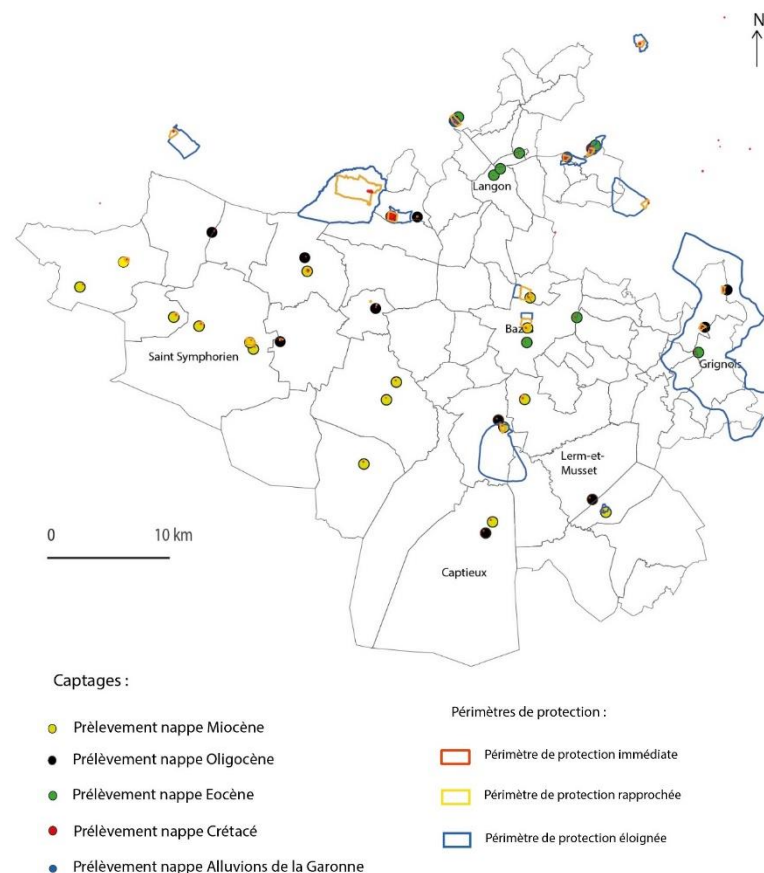
La compétence de distribution de l'eau potable est assurée par 4 syndicats : Syndicat intercommunal adduction en eau potable et assainissement (SIAEPA) du Sud Bazadais, le Syndicat Intercommunal à vocation multiple (SIVOM) du Bazadais, le SIAEPA de Grignols - Lerm et Musset et le SIAEPA Bassanne-Dropt-Garonne (une seule commune du syndicat fait partie des CdC). La commune de Captieux assure quant à elle la compétence eau en régie.



Source: SMEGREG, SCoT du Sud Gironde, réalisation : Even Conseil 2017

2. Les captages d'eau

Le territoire du Bazadais dispose de 14 captages pour assurer l'alimentation en eau potable de ses habitants.



Source: Agence Régionale pour la Santé

NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU D'EAU POTABLE

3. La ressource en eau

Le territoire du Bazadais est actuellement alimenté en eau potable en partie par les nappes du Miocène, du Crétacé, de l'Oligocène et de l'Eocène, Centre et Sud. Or, la nappe de l'Eocène de la région Centre est déficitaire et particulièrement sollicitée pour les prélèvements d'eau potable. Le territoire va au devant de difficultés concernant son alimentation en eau potable. Le tableau ci-contre récapitule les volumes prélevés en 2020 et autorisés dans les futurs arrêtés préfectoraux, au niveau de chaque collectivité compétente.

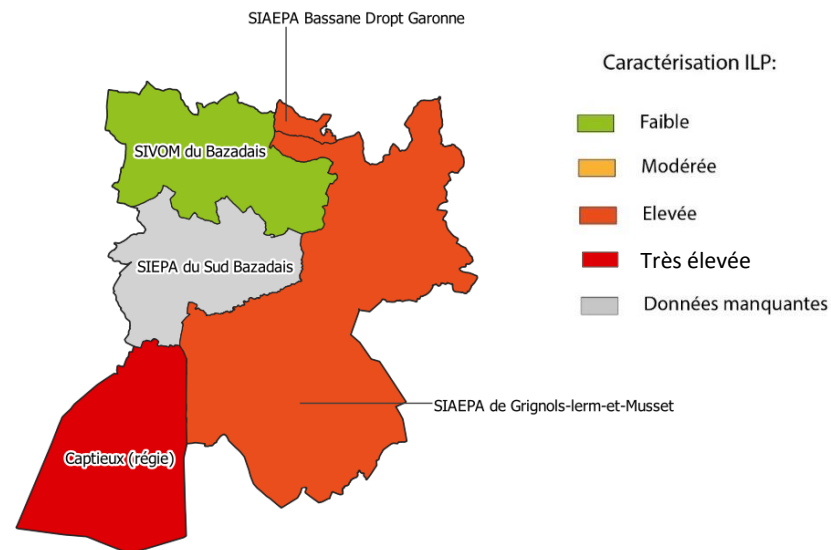
Syndicat / régie	Volumes prélevés en 2020 (m³/an)	Volumes autorisés prévus dans les futurs arrêtés (m³/an)	Projection habitants en 2035
BALIZAC	35 343	40 000	579
CAPTIEUX	105 399	120 000	1 497
CAZALIS	16 186	18 000	269
HOSTENS	147 251	120 000	1 603
LANGON	578 696	720 000	9 066
LE TUZAN	16 025	25 000	312
PRECHAC	112 382	100 000	1 269
S. BARSAC-PREIGNAC-TOULENNE	476 612	450 000	8 475
S. BASSANNE-DROPT-GARONNE	924 700	820 000	11 553
S. BAZADAIS	726 868	810 000	9 494
S. CASTETS-EN-DORTHE	647 254	560 000	10 920
S. CAUDROT	478 251,62	450 000	6 461
S. Grignols-Lerm-et-Musset	450 464	400 000	4 994
S. LOUCHATS-ORIGNE-GUILLOS	86 614	110 000	1 612
S. SAUTERNAIS	371 096	400 000	6 599
S. ST-BRICE	533 283	610 000	7 264
S. SUD-BAZADAIS	238 949	270 000	3 581
S. VERDELAIS	423 163	480 000	7 136
ST-LEGER-DE-BALSON	29 041	30 000	386
ST-MACAIRE	75 689	80 000	2 621
ST-SYMPHORIEN	183 775	220 000	2 136
VILLANDRAUT	78 598	90 000	1 275

Volumes prélevés et autorisés par collectivité compétente pour l'alimentation en eau potable - Source: SMEGREG

4. Les réseaux de distribution

Compte tenu de la fragilité de la quantité de la ressource en eau, le SAGE Nappes Profondes de Gironde a prescrit, la réalisation de diagnostics des réseaux de distribution d'eau potable. Ceux-ci permettent de mettre en évidence les pertes d'eau à travers l'Indice Linéaire de Perte (ILP).

L'Indice Linéaire de Perte permet de mesurer les volumes perdus lors de la distribution sur une même distance (perte d'eau en m³/km/jour). Cela permet de comparer équitablement les performances de chaque collectivité compétente. Au total, deux communes ont une caractérisation réseau ILP qualifiée « très élevée ». Il s'agit des communes d'Hostens et Captieux.



Caractérisation de l'efficacité du réseau de distribution d'eau potable par collectivité compétente - Source: SMEGREG, 2020

NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

1. Gestion

La compétence assainissement des eaux usées est assurée par les syndicats suivants :

- le SIAEPA de Grignols – Lerm et Musset
- le SIAEPA du Sud Bazadais
- le SIAEPA de Bassanne Dropt Garonne

La commune de Captieux assure quant à elle la compétence eau en régie.



Compétence
assainissement collectif

Maitres d'ouvrage pour l'Ass. collectif

 Syndicat intercommunal

 Commune

Sources : IGN BD CARTO, Préf. 33, Dpt33

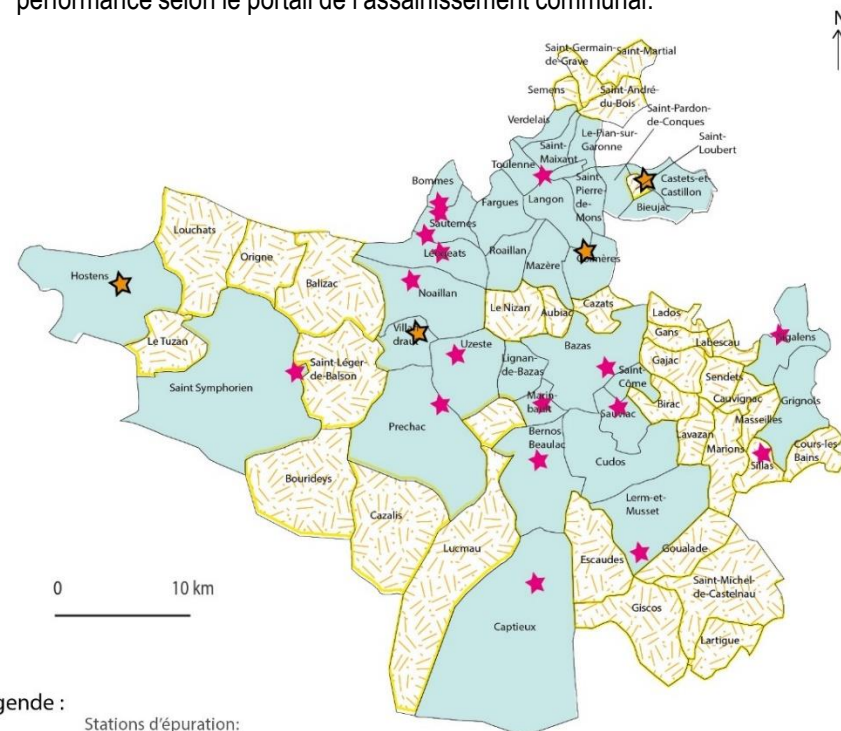
0 2 4



Réalisation : CRIEau, mai 2017

2. Les stations d'épuration

Le territoire du Bazadais dispose de 8 stations de traitement des eaux usées. Au 31/12/20, toutes les STEP étaient conformes en équipement et en performance selon le portail de l'assainissement communal.



Légende :

Stations d'épuration:

 Fonctionnement correct à excellent

 Fonctionnement médiocre

 Communes desservies par un réseau d'assainissement collectif

 Communes fonctionnant uniquement en assainissement autonome

NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Toutes les STEP ont une marge de manœuvre suffisante pour prendre en charge les effluents de nouveaux habitants et usagers.

Commune ayant une STEP	Gestion	Exploitant	Année de création	Capacité nominale (EH)	Sommes des charges entrantes (EH)	Rejet ou infiltration	Conforme en équipement	Type station	Observations
Captieux	Commune de Captieux	Commune de Captieux	2002	2 500	965	Rejet dans La Gouaneyre	Oui / Oui au 31/12/20	Boues activées	
Bernos-Beaulac	Syndicat d'eau potable et d'assainissement (SEPA) du Sud Bazadais	Suez, Lyonnaise des Eaux	2011	2 000	1024	Rejet dans le Ciron	Oui / Oui au 31/12/20	Boues activées	
Sillas	SIAEPA de Grignols et Lerm-et-Musset	Suez, Lyonnaise des Eaux	2012	2 000	1 446	Rejet dans le Barthos	Oui / Oui au 31/12/20	Boues activées	Saturation
Marimbault	SEPA Sud Bazadais	Suez, Lyonnaise des Eaux	2005	90	60	Rejet dans le ruisseau de Sanson	Oui / Oui au 31/12/20	FPR	
Sauviac	SEPA Sud Bazadais	Suez, Lyonnaise des Eaux	2010	120	31	Rejet dans le ruisseau de Sauviac	Oui / Oui au 31/12/20	FP	
Bazas	Commune de Bazas	Commune de Bazas	1973	18 800	6 545	Rejet dans la Beuve	Oui / Oui au 31/12/20	Boues activées	Rejet polluant dans la Beuve Réhabilitation-extension en 2014
Lerm et Musset	SIAEPA de Grignols et Lerm-et-Musset	Suez, Lyonnaise des Eaux	2017	300	53		Oui / Oui au 31/12/20	FP	
Sigalens	SIAEPA de Grignols et Lerm-et-Musset	Suez, Lyonnaise des Eaux	2006	200	96	Rejet dans la Bassanne	Oui / Oui au 31/12/20	FP	

Récapitulatif des caractéristiques des stations d'épuration du Bazadais

NOTE TECHNIQUE RELATIVE A L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

1. Gestion

La compétence assainissement non-collectif est assurée par les gestionnaires suivants :

Compétence SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)	
Sud Gironde	Bazadais
La CdC du Sud Gironde (21 communes)	Le SIVOM du Bazadais (9 communes)
Le SIAEPA de la région de Castets et Castillon (8 communes)	Le SIAEPA du Sud Bazadais (4 communes)
Le SIAEPA de Caudrot (2 communes)	Le SIAEPA de Grignols et Lerm-et-Musset (16 communes)
Le SIVOM de Saint Brice (une commune)	Le SIAEPA Bassanne Dropt Garonne (1 commune : Lados)
Le SIA de St Macaire St Maixant Verdélais (5 communes)	La commune de Captieux en régie

2. Les installations d'assainissement non-collectif

Les informations ci-dessous ne tiennent pas compte du SIA de St Macaire St Maixant Verdélais (5 communes) sur le Sud Gironde ainsi que du SIAEPA du Sud Bazadais (4 communes), de la commune de Captieux et du SIAEPA Bassanne Dropt Garonne (pour la commune de Lados) sur le Bazadais qui n'ont pas répondu au questionnaire.

Sur les syndicats ayant répondu (83% du territoire), 11 376 installations d'assainissement autonome sont décomptées. Au total, 8 714 installations ont été contrôlées. Les taux de conformités observés s'échelonnent de 38 à 81%, avec une moyenne de 60% des installations contrôlées conformes, ce qui pourrait être amélioré. Cette non-conformité est majoritairement due à des installations vétustes, ne comprenant pas les équipements requis aujourd'hui pour intégrer les normes de conformités. Certaines installations n'ont pas été adaptées à la capacité d'accueil du logement. Les communes du SIVOM du Bazadais rencontrent également des problématiques d'infiltration en raison de la nature argileuse des sols.

Les installations sont progressivement mises aux normes, en grande partie grâce aux subventions de l'Agence de l'Eau. Ainsi, le SIAEPA de la région de Castets et Castillon et le SIVOM du Bazadais ont pu bénéficier des subventions et certaines communes, comme Gans, ont pu mettre aux normes tous les points noirs identifiés. La commune de Lados a pu mettre aux normes certains points noirs. Le SIAEPA de Grignols et Lerm et Musset dénombre 60 installations réhabilitées. La CdC du Sud Gironde et le SIAEPA de Coudrot comptent respectivement une réhabilitation de 69 et 31,4% des installations non conformes.

Compte tenu de la ruralité du territoire et de l'arrêté du 7 septembre 2009, l'infiltration à la parcelle reste privilégiée. Cependant, afin de limiter et surtout de gérer le plus rapidement possible les pollutions sur l'environnement, il est souhaitable de développer l'urbanisation dans les secteurs desservis par l'assainissement collectif.

NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU PLUVIAL

NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU PLUVIAL

La gestion des eaux pluviales et l'entretien du réseau d'eaux pluviales est de compétence communale.

Les communes du territoire, majoritairement rurales et peu imperméabilisées, comptabilisent très peu d'incidents liés aux eaux pluviales. N'ayant pas la nécessité de se référer au réseau d'eau pluviale, aucune structure technique n'est dédiée à la gestion des eaux pluviales. De plus, il n'existe pas de trace du réseau d'eau pluviale qui a pu être mis en place précédemment, ni de plan des réseaux, ni de schéma directeur. Ainsi, le réseau d'eau pluviale n'est plus porté à la connaissance des collectivités actuelles. Il est donc rarement entretenu et s'encrasse. Il existe un vrai déficit de connaissance dans ce domaine sur le territoire.

Or, le développement urbain induit une augmentation des surfaces artificialisées qui peuvent augmenter les volumes d'eau de ruissellement. Ces dernières seront rejetées dans des fossés et risquent de modifier la dynamique des cours d'eau.

Dans un contexte où plusieurs secteurs présentent une vulnérabilité quant aux phénomènes d'inondation, la gestion des eaux pluviales constitue un enjeu important car directement liée à la réactivité des cours d'eau. De plus, les phénomènes de ruissellement contribuent à la migration de molécules polluantes (exemples : particules fines, hydrocarbures, ...) qui contribuent à l'altération de la qualité des cours d'eau et à l'érosion de la biodiversité qui y est inféodée, allant ainsi à l'encontre des objectifs de préservation, voire de reconquête, du patrimoine naturel aquatique et humide instaurés et encouragés par la loi ENE, le SDAGE...

Une attention toute particulière devra donc être portée à la gestion des eaux pluviales en favorisant l'infiltration à la parcelle et en évitant toute pollution des eaux souterraines (prétraitement des eaux de ruissellements des voiries et parking par exemple).

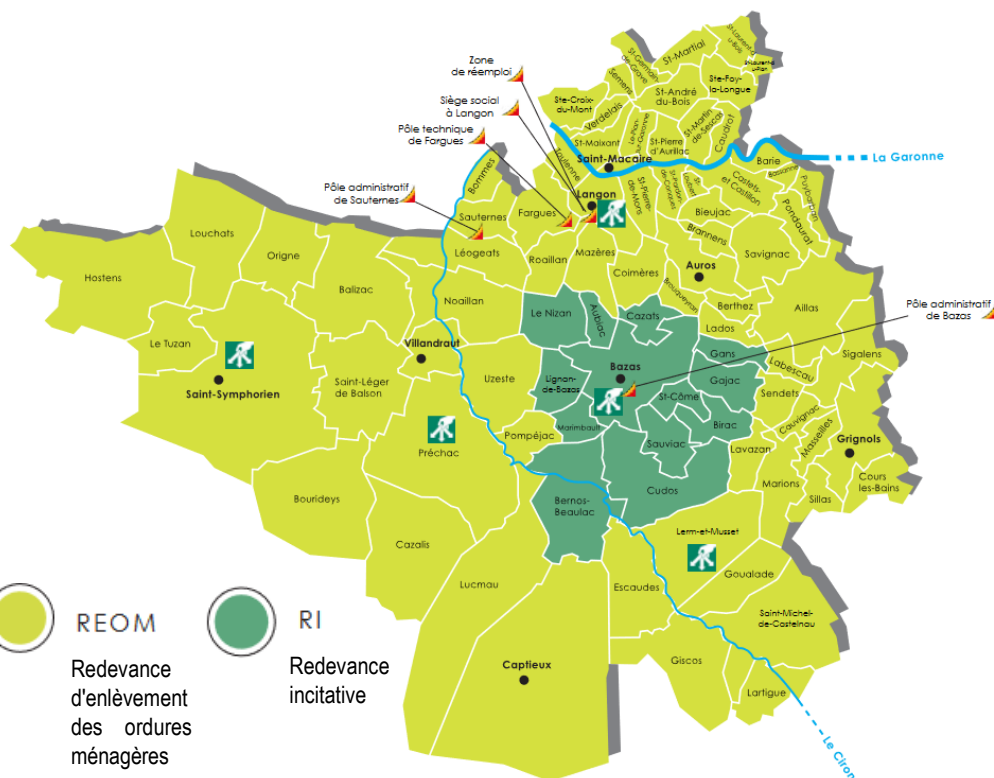
NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU DE COLLECTE DES DECHETS

NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU DE COLLECTE DES DECHETS

1. Gestion

Le Sictom du Sud-Gironde est le syndicat intercommunaire de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Pour réaliser ses missions, le Sictom du Sud-Gironde dispose de plusieurs sites gérés en régie directe : le siège social de Langon, le pôle administratif de Bazas, le pôle administratif de Sauternes et le pôle technique de Fargues.



Source : RPQS Sictom du Sud-Gironde - 2021

2. Organisation du service

Compétence	Mode d'organisation	Collecte	Transfert	Transport	Tri Traitement
Ordures ménagères résiduelles	Porte à porte	Régie	Régie	Régie	Prestataire
Verre	Apport volontaire	Régie	Régie	Régie	Prestataire
Briques alimentaires et tous les papiers	Apport volontaire	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
Emballages plastiques et métalliques	Apport volontaire	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
Déchets verts	Déchèterie	Régie	Régie	Régie	Régie
Bois	Déchèterie	Régie	Régie	Régie / Prestataire	Prestataire
Cartons	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
Mobilier (sauf déchèterie de Saint-Symphorien)	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
Piles, capsules de café, cartouches d'imprimante, bouteilles de gaz, pneus, huile végétale, huile de vidange, TLC, batteries, lampes	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
Tout venant	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
DEEE	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
DDS	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
Inertes (gravats)	Déchèterie	Régie	Régie	Régie	Prestataire
Ferraille	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire

Source : RPQS Sictom du Sud-Gironde - 2021

NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU DE COLLECTE DES DECHETS

L'ensemble des collectes des déchets s'effectue en régie. Le tri et le traitement sont délégués à des prestataires privés à l'exception du traitement des végétaux qui est réalisé en régie.

Le transfert des ordures ménagères par compaction en conteneurs étanches s'effectue au pôle technique de Fargues. Le centre de transfert des matériaux recyclables (hors verre) ainsi que le tri des matériaux fibreux se situe à Langon sur le site de Val+ (site privé).

Mode d'organisation	Type de déchets	Mode de gestion	Fréquence ¹⁻²	Mode de collecte
Porte à porte 	Ordures ménagères	Régie	C1 : 84% C2 : 14% C3 : 2% des communes desservies	- Bacs individuels - Bacs pucés pour le secteur en redevance incitative 410 bacs de regroupement - Sacs poubelle
	Déchets verts centre urbain	Régie (prestations communales)		Bacs individuels
	Cartons professionnels	Régie	C1	Bacs et vrac
Apport volontaire 	Papiers, emballages plastiques et métalliques, verre	Régie		226 PAV 108 PAV chez les gros producteurs Soit 334 PAV
Déchèterie 	Jusqu'à 22 catégories de déchets différentes triées	Régie	–	4 déchèteries 1 centre de recyclage

Source : RPQS Sictom du Sud-Gironde - 2021

C1 : collecte une fois par semaine - C2 : collecte 2 fois par semaine...
Campings collectés de C1 à C6 selon la saisonnalité

La collecte en porte à porte

8 tournées de collecte en secteur REOM

1 tournée de collecte en secteur REOMI

Types de déchets collectés en porte à porte	OMr		Déchets verts	Cartons
	REOM	REOMI		
Population desservie dont assimilés	55 855	10 678	10 389	–
dont nombre d'assimilés (professionnels)	1 824	394	–	1 491
Tonnages annuels	13 665	1 771		
Kg / hab.	245*	166*	261	338
Tonnages annuels	15 436			

* Résultats OMr probants, toutefois, taux de refus du non fibreux supérieur de 20 points sur le territoire en REOMI

Source : RPQS Sictom du Sud-Gironde - 2021

NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU DE COLLECTE DES DECHETS

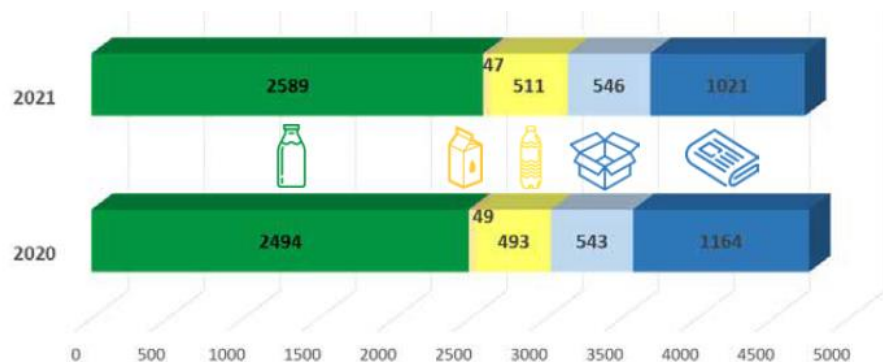
La Pré-collecte en porte à porte

1 197 100 sacs distribués aux usagers de la REOM

45 351 bacs mis à disposition (nouveaux arrivants + changements pour la RI + phase 2 de la conteneurisation du territoire)

La collecte en apport volontaire (en tonnes)

Le taux de refus de la collecte sélective (tous flux confondus) est de 18 %.



Source : RPQS Sictom du Sud-Gironde - 2021

La collecte en déchèterie

4 déchèteries et 1 centre de recyclage sont présents sur le territoire et gérés en régie par le Sictom du Sud-Gironde.

Une déchèterie pour les professionnels gérée par une société privée, présente à Toulonne a fermé à l'été 2020, engendrant certainement une hausse des tonnages sur nos sites.



Source : RPQS Sictom du Sud-Gironde - 2021

NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU DE COLLECTE DES DECHETS

► ► Répartition des tonnages en déchèterie (au delà de 25t.)

2021 ► + 6,17 % par rapport à 2020

Types de déchets	Langon	Bazas	Préchac	Saint-Symphorien	Lerm-et-Musset	Tonnes traitées et collectées	Evolution 2020/2021
Déchets verts	4 947	952	422	317	194	6 832	0,35 %
Tout venant	2 520	645	433	317	283	4 198	6,96 %*
Inertes (Gravats)	2 102	359	268	243	173	3 145	12,48 %
Bois	951	402	292	290	198	2 133	2,06 %
Ferraille	617	207	143	92	113	1 172	-0,68 %
DEA	938	238	121		111	1 408	34,61 %
Cartons	300	135	70	56	36	597	7,37 %
DEEE	272	114	36	56	50	528	20,82 %
Plâtre	78					78	-29,09 %
DDS	30	11	8	4	5	55	25,00 %
Pneus	29	16	0	0	6	51	70,00 %
Huile minérale	14	5	2	3	4	28	0,00 %

* Cette évolution s'explique par l'apport des tonnages liés aux inondations de début d'année mais aussi par la fermeture partielle des déchèteries en 2020 suite à la crise sanitaire. D'octobre à décembre 2021, on note une baisse de 17 % du Tout venant, du fait du nouveau système d'accès en déchèterie.

Les autres services

Le Sictom du Sud-Gironde met à disposition des caissons aux usagers sur un principe de déchèterie mobile (Proxi-déchets). Les flux concernés sont le tout-venant et la ferraille. 52 communes bénéficient de ce service assuré sur 33 mardis par an.

Le proxi-végétaux apporte une solution aux communes de la rive droite quant à la problématique des végétaux. En 2021, 14 communes, réparties en 2 zones ont bénéficié de ce service. Le Sictom du Sud-Gironde a collecté ainsi près de 5,4 tonnes de végétaux

► ► Location de bennes

Flux	Nombre de bennes	Tonnage
Déchets verts	61	226,1
Tout-venant	31	68,44
Bois	24	71,24
Gravats	6	31,56
Verre	3	14,18
Cartons	4	2,3

► ► Mise à disposition de caissons aux communes

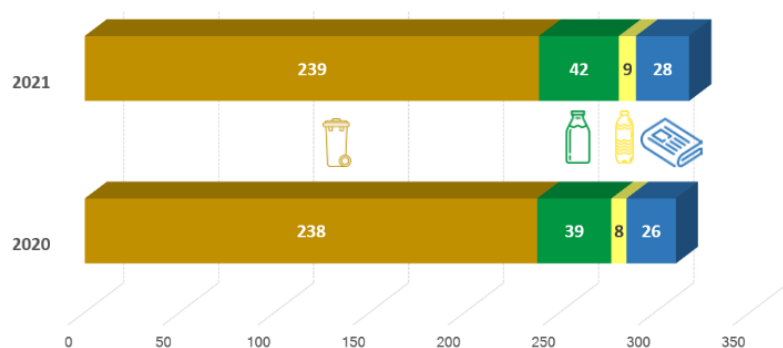
Flux	Nombre de bennes	Tonnage
Déchets verts	55	306,22
Tout-venant	1	0,7
Cartons	10	10,42
Gravats	1	16,44

Source : RPQS Sictom du Sud-Gironde - 2021

Source : RPQS Sictom du Sud-Gironde - 2021

3. Production de déchets

Le graphique suivant montre l'évolution des ordures ménagères et assimilés (kg/hab.) entre 2020 et 2021 :



Source : RPQS Sictom du Sud-Gironde - 2021

4. Traitement des déchets

► ► Traitement des collectes en PAV

Verre	2 715 tonnes	►		6 032 730 nouvelles bouteilles de 75 cl
Papier et carton	1 754 tonnes	►		46 582 762 boîtes à chaussures
Briques alimentaires	49 tonnes	►		376 908 rouleaux de papier toilette
Emballages plastiques	379 tonnes	►		2 197 080 couettes
Aluminium	6,9 tonnes	►		2 022 cadres de vélo de course
Acier	160,5 tonnes	►		2 087 lave-vaisselles

Calculs réalisés grâce à l'application <https://e-tonnes.citeo.com/>

Source : RPQS Sictom du Sud-Gironde - 2021

► ► Tonnage à traiter

Types de déchets	Tonnage valorisé ^[1]		Tonnage enfoui	Fillières de traitement et de valorisation
	Matière	Energie		
Ampoules	2			RECYLUM
Batteries	9			STCM BAZOCHES
Bois	2 119			EGGER (40)
Bouteilles de gaz	NC ^[2]			L'ENSEMBLE DES REVENDEURS
Capsules de café	4			COLLECTORS
Cartons de déchèterie	782			Centre de tri : VAL+ / Tri Repreneur : REVIPAC - SMURFIT (33)
Cartouches d'imprimante	NC	NC		COLLECTORS
DDS	NC	NC	NC	PENA pour ECODDS / TRIADIS hors ECODDS
DEA		1 408		ECOMOBILIER / VEOLIA puis VAL+
DEEE	529			VAL+ pour ECOLOGIC
Déchets inertes (gravats)	3 193		334	PEPIN - COLAS (33) TRI GARONNE ENVIRONNEMENT (47)
Déchets verts	8 531			Plateforme de compostage de Fargues
Emballages plastiques	379			Centre de tri : VALBOM (VEOLIA) / Tri - repreneur : VALORPLAST
Emballages métalliques (aluminium, acier)	167			Centre de tri : VALBOM (VEOLIA) / Tri Repreneurs : SUEZ et DECONS
Ferraille	1 171			DECONS (33)
Huile de vidange	28			CHIMEREC
Huile végétale	4			ECOGRAS
Ordures ménagères résiduelles		15 286	431	Unité de valorisation énergétique VALBOM de Bègles et SOVAL Lapouyade lors des arrêts techniques de VALBOM
Papiers / emballages cartons / Briques alimentaires	1 803			Centre de tri VAL+ / Tri - repreneur : REVIPAC-SMURFIT (EMR et PCC) et SUEZ (papiers)
Piles	3	1		COREPILE
Plâtre	78			SINIAT-ETEX (33)
Pneus	29	22		ALCYON pour ALIAPUR
Radiographies	0			SEP RECYCL M-Marseille (13)
Textiles	NC			LE RELAIS pour ECO TLC
Tout venant		2 201	2 385	Unité de valorisation énergétique VALBOM de Bègles + Installation de stockage des déchets non dangereux SOVAL de Clérac
Verre	2 715			Usine de recyclage du verre - OI- Manufacturing à Vayres
Refus de tri		463		Unité de valorisation énergétique VALBOM de Bègles

1] Avec variation de stock n-1 - [2] NC : données non communiquées

Source : RPQS Sictom du Sud-Gironde - 2021

NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RÉSEAU DE COLLECTE DES DECHETS

► Plateforme de compostage

En 2020, une extension de la plateforme de compostage a été réalisée pour atteindre 9 000 m² de surface (contre 5 000 m² jusqu'alors). Cet espace permet la fabrication de compost à partir des déchets verts collectés dans les déchèteries du territoire et de l'entretien des espaces verts communaux.

Les déchets verts sont broyés, disposés en andains, puis retournés pour permettre une maturation plus rapide du compost et enfin criblés. Chaque lot de compost fait l'objet d'une analyse qualité avant sa commercialisation afin de répondre à la norme NF U 44-051.

En 2021, les 8 531 tonnes de déchets verts collectés ont permis la production et la vente de près de 4 189 tonnes de compost.

Apport de végétaux par les professionnels

Suite à la fermeture de la déchèterie pour les professionnels en juillet 2020 et la mise en place du contrôle d'accès en septembre 2021, de nombreux professionnels viennent désormais déposer leurs végétaux sur la plateforme de Fargues.

	2020	2021
Tonnage	20,88 t	195,26 t
Montant facturé	835 €	7 810 €

Source : RPQS Sictom du Sud-Gironde - 2021

Production de compost (en tonnes)

	2020	2021	Evolution 2020/2021
Déchets verts collectés	8 499	8 531	2 %
Refus	1 981	1 769	- 12 %
Production du compost	4 577	4 189*	- 9 %

* Baisse de la production de compost expliquée par la baisse des cumuls de précipitations

Source : RPQS Sictom du Sud-Gironde - 2021

Vente de compost

	2020 Tonnage	2020 Pourcentage	2021 Tonnage	2021 Pourcentage
Particuliers	625	13,7 %	1 051	25,1 %
Entreprises	2 434	53,3 %	1 842	44,0 %
Agriculteurs, viticulteurs	1 422	31,1 %	1 148	27,4 %
Collectivités, associations	85	1,9 %	149	3,5 %
TOTAL	4 566	100,0 %	4 189	100,0 %

	2020	2021	Evolution 2020/2021
Compost en sacs	672	1 396	+ 108 %

Source : RPQS Sictom du Sud-Gironde - 2021